

Angleterre, Ecosse, Poitou

Vernon (27, arr. d'Evreux)

Reviers (14, canton de Creully)

Armes :

Reviers, seigneurs de Vernon, Néhou, etc. ;

«D'argent, à six losanges de gueules, placés 3, 2 & 1».

Seigneurs de Néhou : «d'or, à six losanges de gueules, posés 3, 2 & 1» ;

Seigneurs de Coudeville (branche cadette de Néhou) :

«d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1».

Montreuil-Bonin : «D'argent, à trois têtes d'ours arrachées de sable, emmuselées d'or (alias (plus rarement : Louis ?) : de gueules)» d'après un sceau de 1444 conservé à Poitiers.

Vernon (variante du blason, GB) : «D'or, à une quintefeuille de gueules»

NB : Ces armes ne correspondent à aucune des familles Vernon répertoriées en Angleterre ou en Ecosse...

NB : En 1195, le sceau de Richard de Vernon est un sautoir.

Son fils Richard brise le sautoir paternel d'un lambel.

Devise : «Ver Non Semper Viret» (jeu de mot avec Vernon semper viret). Devise identique à celles, anglaises, des Vernon de Hanbury (Worcestershire) ou de Hilton Park (Staffordshire).

Devise (en France ?) : Ardent et Fidèle

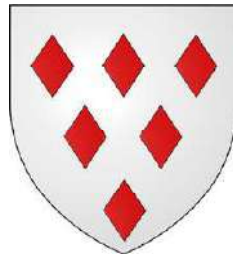
cf aussi **Reviers (Rivers)** ; les deux lignages sont inextricablement liés, interchangeant souvent les patronymes de Vernon et Reviers.

Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),

Medlands Projects (Normandie, France, Angleterre)

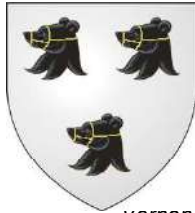
«Généalogie de Vernon» (in «Histoire généalogique & chronologique de la Maison Royale de France...», 3^e Ed. T.8, 1733 : «des Grands-Fauconniers de France») par le Père Anselme



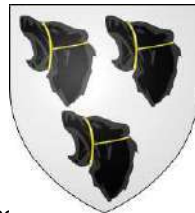
Reviers, Mauny
& Vernon



Louis Vernon



vernon, seigneurs
de Miontreuil-Bonin



*1^{ers} seigneurs & rameau écossais
de la Maison de **Vernon**
Néhou, Monmelian
Coudeville, etc.*

Vernon

Origines

Vicomté normande

Renaud
comte de Bourgogne

Gui dit «de Brionne»
seigneur de Brionne et de Vernon (*investi par le duc Guillaume II ~1040/45*),
rebelle et vaincu par le duc
il est dépossédé de ses biens normands

? Osmond de Centville + après 08/1027
vicomte de Vernon
ép. ? (nièce de Gunnora,
maîtresse du duc Richard 1^{er})

Foulques de Centville
dit «d'Anet»
(donation de terres sises
au Mesnil-Simon à l'Abbaye
du Bec, confirmée par Henry II)

Albreda de Centville
+ avant 1082 (*inh. à Guillon*)
(donation de terres héritées
de son père à Guillon à la Sainte-
Trinité de Caen ; de terres
à Groseliers à l'Abbaye du Bec)

Gunnora de Centville
(donation à la Trinité de Caen
confirmée par Henry II)
ép. **? de Briouse**

??? de Centville
autres filles

Vernon

Origines Reviers Barons de Vernon

Richard de Reviers + 08/09/1107 (*inh. à Montebourg*)

baron de Varenguebec , seigneur de Reviers, Vernon, Néhou, Montebourg, d'Ashton, Picton, Leftwich, Wharton, Davenham, Poulton (*Cheshire*), Carisbrooke (*Wight*), Christchurch (*Dorset*), Crowell (*Oxfordshire*), Wooley (*Berkshire*), Shipbrook, Lord of Tiverton and Plimpton (*Devonshire*), baron d'Exeter, créé 1^{er} earl of Devon (~1130), hérite du Lordship de l'île de Wight et du manoir de Christchurch à la mort de son oncle William FitzOsbern, rallié à Henri «*Cliton*», comte de Coutances (~1090), depuis conseiller du même devenu le Roi Henri 1^{er} Beauclerc (*sa fidélité au nouveau Roi lui apporte de vastes domaines dans le Devon, le Dorset, le Hampshire et l'île de Wight ; Néhou, donné par le Roi Henry 1^{er} avait été confisqué par le duc Guillaume, son père, sur le vicomte Néel de Saint-Sauveur ; Richard y fonde une église dans le château de Néhou avant 1107, assisté du Roi et de Raoul, Evêque de Coutances ; fonde au diocèse de Coutances l'Abbaye bénédictine de Sainte-Marie de Montebourg, acte signé par le Roi William II ; témoin d'une charte de donation à la Cathédrale de Bayeux par Robert III duc de Normandie le 24/04/1089 ; offre le manoir de Loders à l'Abbaye de Montebourg*)
ép. ~1082 **Adelise (Adzelia) Peverel** (*Adeliz de Redveriis*) dame de Loders (*Dorsetshire*)
° ~1075/80 + après 27/05/1156 (fille de William 1^{er} Peverel «*L'Aîné*» de Nottingham et d'Adeline de Lancastre, dame de Loders et Ouvelay) (*citée dans quelques actes entre 1142 & 1155*)

La branche de Vernon est une branche cadette de la maison des seigneurs de Reviers

Baudouin (Baldwin) 1^{er} de Reviers + 04/06/1155

baron de Néhou, seigneur d'Exeter et de Wight, 1^{er} earl of Devon (*1141, créé par Matilda*), révolté contre le Roi Stephen (*1136*), s'empare d'Exeter, réfugié avec sa famille auprès du comte d'Anjou, rallié à l'«*Emperesse*» Matilda (~1138) (*fonde Twynham Abbey*)

ép. **1) Adalisa (Adelicia)** (*inh. à l'Abbaye de Quarr*)

ép. **2) Lucy de Clare** + après 1155 (fille de Richard FitzGilbert et d'Agnes de Chester ou d'Adelise de Briquessart ?)

(*donation au Prieuré de Stoke-by-Clare*)

? ou ép. **Lucia de Balun** (fille de Dreu ?)

postérité *Reviers des earls of Devon (branche anglaise)*

William (Guillaume) de Vernon «Le Vieux» ° 1094 + 1174

baron de Vernon (27), Néhou (50) et Reviers (14), seigneur de Varenguebec et Gonneville (*tous les fiefs normands de la famille sauf Sainte-Mère*), sert en Normandie avec une compagnie d'archers Gallois (*cité à Wight en 1180*)

ép. ?**1) Béatrice**

ép. **2) Lucie de Tancarville**, dame de Saint-Florel, Saint-Marcouf et Saint-Quentin + 1165 ou 1209 ? (fille de Guillaume, Chamberlain, et de Mathilde d'Arques) (*Lucie fait un don à Sainte-Barbe*)

postérité qui suit (p.4) *des barons de Vernon (branche française)*

Robert de Reviers
seigneur de Sainte-Mère-Eglise

Vernon

Barons de Vernon

puis de Montmélian (Saint-Vitz, 95)

3

William (*Guillaume*) de Vernon «Le Vieux»
et 1) Béatrice
et 2) Lucie de Tancarville

2) **Richard 1^{er} de Vernon** + un 03/07 après 1195 baron de Néhou, seigneur de Vernon (~1160), Longueville et Amfreville, seigneur brigand notoire, assiégé vainement par le Roi Louis VII (02/1152), reconnaît la suzeraineté du Roi Philippe II «Auguste» sur Vernon (01/1195/96) (doit, d'après le Red Book de l'Echiquier, un service de 10 chevaliers pour Néhou et de 30 dans le Cotentin en 1172)
ép. ? **Isabelle de Tancarville**
et/ou **Lucy** ? + un 26/07

? Guillaume II de Vernon

seigneur de Vernon (donation à l'Abbaye de Montebourg en 1165 (BnF., ms lat. 10087))
ép. ~1155 **Mathilde Avenel**

Guillaume de Vernon

Jeanne de Vernon

Baudouin de Vernon
+ jeune

Hugues
clerc

Dreu (Drogo)

Juliana
+ un 21/05
ép. **Guillaume (William) de Venois**

En 1195, à la suite du traité de Gaillon, le Roi Philippe II «Auguste» donne diverses terres dans son domaine capétien (Montmélian (60, canton de Senlis, commune de Plailly), Plailly, Gouvieux (60, canton de Chantilly), Auvers (-sur-Oise, 95), Roberval (60, canton de Pont-Sainte-Maxence) et Louvres (95, canton de Goussainville) à Richard (I) de Vernon et au fils de celui-ci, Richard (II), en échange de Vernon. Ils perçoivent en outre divers droits (sur la Prévôté de Pontoise, notamment) et/ou d'une rente équivalente de 90 £. Les Vernon deviennent donc vassaux du duc de Normandie/Roi d'Angleterre, pour leurs domaines du Cotentin, et ceux du Roi de France pour leur nouveau domaine « français » en Valois.

2) **Maud (Mathilde) de Vernon** + 04/08/1209 dame de Vareguebec
ép. 1146 **Richard de La Haye** ° après 1123 (~1125/35 ?) + peu avant 07/05/1169 (inh. à Blanchelande (Neufmesnil, 50)) 5° baron de La Haye-du-Puits (50), La Luthumière et Vareguebec, seigneur de Varreville et Poupeville (Sainte-Marie du Mont), Connétable du Lincolnshire (fils de Robert et de Muriel) (fondent ensemble en 1154/55 le Monastère de Blanchelande près Coutances, sur les revenus de Poupeville et de Varreville, donation confirmée par le Roi Henry II en 1157)

postérité La Haye

dont **Nicole** ° ~1152 + 1230 héritière des domaines anglais qui ép. **Gérard de Canville** ; **Gillette** ° 1165 + 1192 ; & **Isabelle** (les deux plus jeunes héritent des domaines normands)

Guillaume II de Reviens/Vernon bâtit un château dit de La Beurrière dans sa seigneurie de Néhou. Une Branche de sa famille sera nommée **Reviens-de-La Beurrière** dont viendront également les **seigneurs de La Sagerie** (Coudeville, canton de Bréhal). Les armes diffèrent légèrement : les seigneurs de Néhou portant «d'or, à six losanges de gueules, posés 3, 2 & 1» ; les seigneurs de Coudeville, comme cadets, brisent ainsi : «d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1»

Jeanne de Vernon

ép. ~1185 son cousin (5° degré)
Baudouin de Reviens, chevalier, seigneur d'Amfreville et de La Beurrière (fils de Richard de Reviens)

postérité Reviens

dont **Guillaume de Reviens** + 1252 chevalier banneret, seigneur d'Amfreville et La Beurrière, X à Bouvines (1214) qui ép. **Luce**
dont **Richard de Reviens** qui ép. **Béatrix Tesson** & **Nicole de Reviens**
> cf Reviens

Richard (II) de Vernon + 1230

ép. **Elisabeth** + un 14/08
alias ? **Richard de Vernon**, baron de Néhou (1195)
ép. **Jure**

Richard III de Vernon + après 1226 (dit parfois fils de Guillaume (II))

baron de Néhou, Montmélian Manche et Auvers, Connétable de Normandie ? (cité charte 1229 à Montebourg ; doit un service de 5 chevaliers au Roi de France)
ép. **Luce du Hommet**, dame de Montbray (fille de Richard et de Gillette de La Haye, dame de La Haye ° 1165 + 1192)

postérité qui suit (p.5)

Vernon

Successesurs des Vernon (1280/83)

4

Richard III de Vernon
et Luce du Hommet

les trois filles survivantes partagent l'héritage de leur frère Guillaume en 1283

Jean de Vernon
+ 1235
seigneur
de Montmélian
(cité 1222)
sans postérité

Guillaume III de Vernon + 1277/78
chevalier banneret (*Taillebourg, Saintes, 1241*),
baron de Néhou puis seigneur Châtelain de Montmélian
(succède à son frère) (possède aussi des terres à Auvers
et dans le Vexin Français) (accorde en 1234, aux moines
de Montebourg, le droit d'élire leur Abbé (BnF., ms lat. 10087,
n° 168) ; cité charte 1254 à Hérivaux ; charte du 25/03/1273 ;
& en 1277 à Conches et aux Andelys)
ép. **Alix de Meulan** (fille de Roger, seigneur d'Aubergenville
+ après 1205, et d'Elisabeth d'Aubergenville)

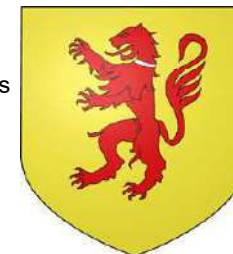
sans postérité
Néhou est partagé en 3 baronnies distinctes

Extinction de la branche directe
Reviers-Vernon en France

Jeanne de Vernon,
dame de Néhou
ép. avant 1237
Robert de La Haye,
seigneur de La Haye,
Hue et Eroudeville
+ ~1283

Marie de Vernon, dame
de Montmélian (*Saint-Vitz, 95*)
ép. **Guillaume 1^{er} de Calletot**, seigneur
de Berneval-en-Caux, Fleury, Lilly, Mornay
(*Les Trois-Villes de Saint-Denis, 27*)
*dit Châtelain & seigneur
de Montmélian (dès 1280)*

Robert de Calletot, baron
de Berneval-en-Caux (76)
et des Trois-Villes de Saint-Denis
ép. ~1300 **Jeanne de Hodeng**



Calletot

Marguerite de Vernon
ép. **Jean de Brucourt**,
baron d'Orglandes
(fils de Jean ° 1190 + 1253,
et de Luce du Hommet)
postérité *Brucourt* dont
Guillaume et Blanche

Vernon

Non connectés

? **Margaret de Vernon**
+ après 1205
(paie en 1205 des droits sur Freskewater,
un héritage en l'île de Wight)
ép. 1) **John Arsic** + avant 1205
ép. 2) **Peter de Stokes**

Vernon

Branche écossaise

? Louis Vernon
Gentilhomme écossais,
seigneur de Montreuil-Bonin (Poitou)
ép. **Jeanne de Harpedanne**

*Laurent est peut-être issu des Vernon
d'Angleterre tels ce Richard Vernon
of Shipbrook(e) (Chester), exécuté
au lendemain de la bataille de Shrewsbury.*

*Cette filiation est majoritairement
mise en doute par les historiens poitevins*

Laurent Vernon + après 1444 (~1455 ?) probablement réfugié d'Ecosse
en France après la défaite de Shrewsbury (21/07/1403) face aux Lancastre
chevalier, X en France pour le Dauphin-Roi Charles VII, capture, à Baugé, le comte
de Somerset (22/03/1421), seigneur de Montreuil-Bonin (possession officialisée
par le Roi pour solder une dette de 13.000 écus d'or sur la remise du Comté de Somerset
en Angleterre d'après le 6° compte de Guillaume Chartier, Receveur-Général des Finances
en Languedoc & Languedoil du 01/01/1423 au 18/10/1425) (plaide au criminel contre
Jean Montgambry, Gentilhomme écossais 11/12/1442 & 15/07/1443)
ép. **Christine Goupille** (en différend avec Jean Pasquier, Echevin de Poitiers
le 18/07/1461 selon la Chambre des Comptes de Paris)

Jacques Vernon + après 01/09/1481
seigneur de Montreuil-Bonin et de Crassin
(Foi & Hommage pour ses terres 23/05/1455 ; transige avec
le comte d'Angoulême & de Dunois à propos d'une somme
de 5.000 écus que celui-ci devait à son père, dette réglée en 3 fois
les 15/09/1456, 01/05/1457 & 01/11/1457) (obtient du Roi en 1465
des Lettres contraignant les habitants de Vouley au guet, garde
& réparations au château de Montreuil-Bonin, démarche appuyée
en justice en 1468 ; différend en 1473 avec le seigneur
de la Meilleraye et en 1474 avec le Commandeur de La Vausseau,
dépendant du Prieuré d'Aquitaine
ép. **Péronelle de Liniers** (fille de Maubruny,
seigneur d'Ervaut, et de Sibylle Taveau)

postérité qui suit (p.6)

Jeanne Vernon ° ~1420 + 1466
(ou après 1492 ?)
(plaide en 1452 ? contre Gui de Mareuil)
ép. ~1441/1450 (Mareuil-sur-Belle, 24)
Jean, seigneur de Mareuil, baron
de Villebois (-Lavalette, 16), seigneur
de Pranzac + 1450 (siège de Chalais)
ou + après 1478 ?

Gui, baron de Mareuil (24), seigneur de Villebois, Pranzac,
Angeac et Vibrac (16) (24/10/1486) et Bourzac,
Sénéchal d'Angoumois, l'un des quatre premiers
barons du Périgord ° ~1445 + 1519
ép. **1)** 1473 (ou 1484 ?) **Philippa Paynel** ° ~1450 + dès 06/1513
dame d'Olonde (fille de Jacques ° ~1390 + après 1449
seigneur d'Olonde, Grand Panetier du Roi Henry VI
lors de son couronnement à Paris (11/1431)
et de Jeanne Le Carpentier de Lezeaux ° ~1420)
ép. **2)** **Catherine de Clermont**

postérité Mareuil

Marie Vernon
ép. **1)** **Jean de Vivonne**,
seigneur de Bougouin et
d'Iteuil (Vienne) + après 1459
ép. **2)** 25/02/1470 **Jean Aymer**

Marguerite Vernon
ép. 1456 **Jean**, seigneur
de Saint-Gelais + après 1496
(fils de Jean
et de Jeanne Poussart)

Vernon

Seigneurs de Montreuil-Bonin

5

Jacques Vernon
et Péronelle de Liniers

Raoul Vernon + 30/09/1516
seigneur de Montreuil-Bonin,
capitaine des 60 archers de la Garde du Corps
du Roi (*créée par Lettres du 26/05/1514*)
Grand-Fauconnier de France (1514)
ép. 01/05/1507 **Anne Gouffier**,
Gouvernante du duc d'Angoulême
et de Mesdames de France, ses soeurs
(fille de Guillaume, seigneur de Boisy,
1^{er} Chambellan du Roi, et de Philippa
de Montmorency)

Laurent Vernon,
Abbé de
Saint-Séverin

Philippe Vernon, seigneur
de Crassay (ou Grassay ?)
ép. entre 1497 et 1506
Louise de Beauvau (fille de René,
seigneur de La Bessière et du Rivau,
baron de Saint-Cassien,
et d'Antoinette de Montfaucon)

**Jean
Vernon**

Catherine Vernon
+ 28/11/1499
ép. (c.m.) 25/11/1483
Jacques Le Mastin,
seigneur de La Roche-
Jacquel(e)in + 24/07/1518
(fils de Jean et de Catherine
du Puy-du-Fou)

Jeanne Vernon
ép. 1502
Mondot de La Martonie,
Président du parlement
de Bordeaux

Marguerite Vernon, dame de Crassay
ép. entre 1513 et 1532 **Louis
de Châteaubriant**, seigneur
des Roches-Baritaud (fils de Georges
et d'Anne de Champagne)

*postérité des comtes
de Nuaille & Mastin (Aunis)*

*L'alliance avec les Gouffier (Oiron et
Bonnivet) hisse les Vernon socialement.*

Anne Vernon
° ~1511 + 1569
dame d'honneur de la
Reine Catherine de Médicis
(1554-1569)
ép. **Claude de Villeblanche**,
seigneur de Martigné, Broon
et Martigny-Ferchaux,
Grand-Panetier de France
° ~1490 + après 1541

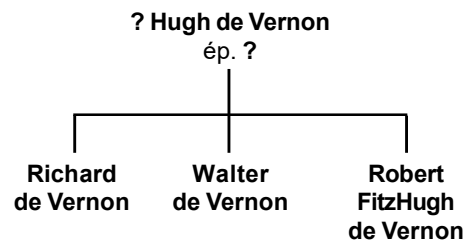
Arthuse Vernon
ép. **Louis de T(h)éligny**,
seigneur de Lierville,
capitaine du Roi Henri II
° ~1512

Adrien Vernon dit Monsieur «de Montreuil»
(probable filleul d'Adrien Gouffier, + 1523 Cardinal de Boisy,
son oncle, frère d'Anne)
seigneur de Montreuil-Bonin, cleric & Trésorier de Saint-Hilaire-
Le-Grand à Poitiers (succède à son oncle Adrien) lieutenant
d'une compagnie de 50 lances sous son cousin germain
Claude, Grand-Ecuyer et marquis de Boisy (*quittances de 62 £
10 sols pour le quartier de 04/1535 réglé 15/01/1536 ;
quittance pour le quartier de 10/1536*)

*Le 02/10/1537, à Poitiers, Louis Jourdain, écuyer,
seigneur des Forges, échange le **château d'Oroux**
qu'il tenait d'Arthus Rataud, chevalier, seigneur
de Curzay, Oroux, Ardin et du Plessis, Bailli de Gâtine
(1514-1524) avec **Adrien Vernon**, seigneur
de Montreuil-Bonnin, écuyer, qui lui cède
l'hôtel de Boisfremyn à Quinçay (Vienne).*

Vernon

Non connectés



? de Vernon
ép. **Richard de Caumont** fl 1250/75
seigneur de Caumont (6^{ème}) et de Lauzun

↓
Nompar de Caumont
fl 1275/1300 seigneur de Lauzun
ép. ? de Vernon

René de Cossé (fils de Thibaut et de Félice de Charno),
seigneur de Beaulieu et de Brissac puis de Cossé,
familier des Rois Charles VIII, Louis XII et François 1^{er},
Grand Panetier du Roi (Charles VIII, 1492),
Gouverneur des Princes de France (enfants de François 1^{er})
Grand-Fauconnier de France
(1516, il succède à **Raoul de Vernon**, son beau-frère),
Capitaine d'Angers et de Falaise, Gouverneur d'Anjou
ép. avant 02/1503 **Charlotte Gouffier de Boisy**,
Gouvernante des Enfants de France (fille de Guillaume,
seigneur de Boisy, et de Philippa de Montmorency)

postérité

? **Jacques de Vernon**, seigneur de La Bretèche
ép. **Regnaude de Harville** (fille de Guillaume III de Harville
° 1399 + 21/07/1498 seigneur de Palaiseau et de Mainville
(près Gisors, hérite de son oncle Jacques le Brun),
Fresnay-Le-Gilmert, Courtabeuf, Vatimesnil, Brouville
et Bromières et de(ép. 06/08/1436) Anne de Coustes - fille
de Jean, seigneur de Coustes, Pinpret et Fresnay, Chambellan
du duc d'Orléans, et de Catherine Le Mercier ; veuve de Robert
de Gaillon, seigneur de Ouestreville ou Hoüesteville)

? **Jeanne de Vernon**
ép. **Baudouin II de Montfort (-sur-Risle)**
chevalier, seigneur de Beaudésert
et de Birkenhill (fils de Guillaume,
chevalier, seigneur de Beaudésert
et de Marguerite Peche)
(~1430/50)

? **Charlotte de Vernon**
ép. 25/02/1671 **François de Voisins
de Gelas** ° ~1640 + 1721 (fils d'Hector
et de Suzanne de Vignoles-La Hire)

Vernon

Annexes

Traduction du **Traité de Gaillon 1195/96** (Université de Caen, 2002)

«Richard, par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, duc de Normandie, d'Aquitaine, comte d'Anjou, à tous ceux auxquels les présentes lettres parviendront, salut dans le seigneur.

Nous voulons vous faire connaître que telles sont les conventions de paix passées entre nous et notre seigneur Philippe, illustre Roi de France, la veille de la Saint Nicolas [8], entre Issoudun [9] et Chârost [10], à savoir que nous lui remettons et lui abandonnons, à lui et à ses héritiers, à perpétuité et en droit héréditaire, Gisors [11], Neaufles [12] et le Vexin normand [13], de sorte qu'Etienne de Longchamps [14] ait Baudemont [15] et sa terre, et il la tiendra du Roi de France.

Au sujet de Hugues de Gournay [16], il en sera ainsi : son hommage reste au Roi de France pendant toute la vie dudit Hugues, à moins qu'il ne veuille revenir à nous. Et, après la mort dudit Hugues, tout son fief en Normandie doit nous revenir, à nous et à nos héritiers.

La terre que ledit Hugues avait en Angleterre et en Normandie, doit être donnée à **Richard de Vernon** [17], en vertu de l'échange que le Roi de France doit faire avec ledit Richard pour le château de **Vernon** [18], à savoir huit cents livres parisis de rente ; de sorte que si la terre dudit Hugues ne rapportait pas autant chaque année, le Roi de France verserait le complément sur sa propre terre. Richard et son fils ont renoncé à perpétuité en faveur du Roi de France et de ses héritiers à **Vernon** et sa châtellenie, sur notre ordre et accord, et ils ont juré cette renonciation [19].

En outre, nous confirmons et approuvons la renonciation faite par le comte de Leicester [20] en faveur de notre seigneur Philippe, Roi de France, du château de Pacy [21], tant fief que seigneurie, avec sa châtellenie et ses dépendances [22].

En outre, nous abandonnons au Roi de France et à ses héritiers, à perpétuité, en droit héréditaire, Neuf-Marché [23], **Vernon**, Gaillon [24], Pacy, Ivry [25], Nonencourt [26] avec leurs châtellenies.

Et qu'on sache qu'on mettra des bornes à mi-chemin, entre la forteresse de Gaillon et celle du Vaudreuil [27] ; et de la première borne, où elle se trouvera, jusqu'à la Seine [28], et d'autre part jusqu'à l'Eure [29], tout ce qu'il y aura du côté de Gaillon sera au Roi de France, et tout ce qu'il y aura du côté du Vaudreuil sera à nous.

Nous abandonnons également audit Roi Philippe et à ses héritiers, pour toujours, l'Auvergne [30], fief et seigneurie, ce que nous y avons et ce que nous espérons y avoir.

En outre, si le comte de Leicester ou Richard de Vernon, ou son fils, ou l'un de nos hommes, sous prétexte de leur fief et seigneurie que nous abandonnons audit Roi par cette paix, causaient du tort au Roi ou aux siens, nous remettrions leurs terres entre les mains du Roi Philippe, et nous veillerions à ce qu'il les tienne en sureté, jusqu'à ce que les torts causés à lui et aux siens fussent réparés, ou bien nous donnerions audit Roi et aux siens une partie de nos terres, et nous chasserions les susdits de nos terres.

Pour qu'il y ait une paix stable entre nous et notre seigneur Philippe, Roi de France, ledit Roi de France nous donne et nous abandonne à nous et nos héritiers, pour toujours, Issoudun et Graçay [31] et tous les fiefs qui dépendent d'Issoudun et Graçay ; et les fiefs de La Châtre [32], de Saint-Chartier [33] et du Châtelet [34], comme André de Chauvigny [35] les tenait du Roi de France ; et le fief de Châteaumeillant [36] comme Eudes de Déols [37] le tenait du Roi de France ; et Souillac [38] avec ses dépendances, sauf ce que le comte de Saint-Gilles [39] et les siens, ou le vicomte de Turenne [40] et les siens tenaient à la veille de la Saint Nicolas [41].

Si le Roi de France voulait fortifier Villeneuve-sur-Cher [42], il le pourrait.

Il nous reste le comté d'Eu [43] avec toutes ses dépendances, comme le comte d'Eu [44] et ses hommes l'ont reçu ; le comté d'Aumale [45] avec ses dépendances ; Arques [46] et Neufchâtel [47]

et leurs dépendances.

Mais les terres des chevaliers de la terre de Hugues de Gournay, qui sont venues auprès de nous, leur seront rendues, de sorte qu'ils rendront hommage et service pour ces terres à Hugues de Gournay, la fidélité qu'ils nous devaient restant sauve.

Le Roi de France nous abandonne en plus Beauvoir [48] et la circonscription de Beauvoir et toutes nos autres terres, et celles de nos hommes, que nous avons perdues après que nous avons été capturé en Allemagne, excepté les terres susdites qui restent au Roi de France et à ses héritiers, pour toujours, comme il est dit.

Nous en resterons au même point avec le comte de Saint-Gilles, à savoir que nous garderons toutes les terres que nous tenions à la veille de la Saint Nicolas ; et nous agirons et nous fortifierons sur cette terre que nous tenions jusqu'alors, comme nous le voudrions, comme si elle était nôtre : et le comte de Saint-Gilles agira de même avec la terre qu'il tenait jusqu'alors. Et si le comte de Saint-Gilles refusait de participer à cette paix, notre seigneur le Roi de France refusera de lui venir en aide contre nous ; et nous, nous lui ferions tout le tort que nous pourrions, tant par incendie que par subversion. Et si nous voulions tenir fermement ce que nous avons pris quand le comte de Saint-Gilles voulait être en paix, nous lui rendrions toute sa terre que nous aurions prise depuis la veille de la Saint Nicolas [49] ; et le comte de Saint-Gilles agira de même. Et si le comte de Saint-Gilles veut participer à cette paix, nous ne ferons ni tort ni guerre audit comte, pour autant que ledit comte veuille bien agir envers le Roi de France.

Le comte de Périgord [50] aura la terre qu'il possédait lorsqu'il nous a abandonné ; et de même, le vicomte de Brosse [51] et le comte d'Angoulême [52] récupéreront leurs terres. Leurs hommes et eux trois nous rendront hommage et service comme devant.

Le vicomte de Turenne tiendra du Roi de France ce qu'il doit, et de nous ce qu'il doit.

Le sort de Fortanié de Gourdon [53] sera le suivant : si nous pouvons prouver par le serment de vingts ou trente hommes légitimes que nous avons tenu les deux châteaux de Cazals [54] et Peyrilles [55] pendant une année et un jour, et davantage, et que nous les avons donné audit Fortuné, et si nous voulons les avoir, notre seigneur le Roi de France ne pourra s'y opposer.

Pour la construction de la demeure du château neuf de Tours [56], nous nous en remettrons au conseil de l'Archevêque de Reims [57] et au conseil de Dreu de Mello [58].

Pour les Andelys [59], il en sera ainsi : ni Monseigneur le Roi de France, ni nous-mêmes n'en réclamerons le fief ou la propriété. Et s'il arrive que l'Archevêque de Rouen envoie une sentence d'interdit

ou d'excommunication sur la terre du Roi de France ou des siens, le seigneur Roi de France pourra confisquer les Andelys, ce que l'Archevêque y possède et ses dépendances, jusqu'à ce que deux diacres, ou prêtres, que le Roi de France aura choisis en bonne foi, sous serment, et deux diacres, ou prêtres, que nous aurons choisis de même, décident si l'interdit ou l'excommunication ont été jetés justement ou injustement. S'ils décident que cela fut juste, le Roi de France rendra les Andelys audit Archevêque et ce qu'il aura perçu pendant ce temps, et il expiera selon le jugement des arbitres. Mais s'ils décident que cela fut jeté injustement, tout ce que le Roi de France aura levé sur les Andelys et ses dépendances sera perdu pour l'Archevêque, et l'Archevêque lèvera l'interdit ou l'excommunication.

Il en sera de même pour nous. Si l'un desdits arbitres décède, d'un côté ou de l'autre, un autre sera nommé à la place du défunt, au terme du même serment. Si l'Archevêque meurt, les revenus des Andelys et de ses dépendances iront au chapitre de Notre-Dame de Rouen, jusqu'à ce qu'un autre Archevêque lui succède. Et nous, nous ne causerons aucun tort auxdits arbitres à cause de leur sentence. Les Andelys ne pourront être fortifiés.

Vernon

Annexes

Quant à nous, nous tiendrons pour quitte notre seigneur le Roi de France de tous les biens qu'il a pris aux églises de notre terre, et qui sont sur la sienne. Le Roi de France fera de même pour nous. Désormais, ni nous, ni le Roi de France, si une guerre éclatait, ne prendrions ni reprendrions des biens des églises de la terre de l'autre. Et les églises jouiront de part et d'autre des mêmes paix et liberté qu'avant la guerre.

Ensuite, nous ne nous opposerons pas aux hommes du Roi de France, ni aux fiefs qui dépendent de lui. Il agira de même envers nous, sauf les services que nous devons audit Roi de France, pour les fiefs que nous tenons de lui, comme les vassaux doivent les rendre. Nous ne recevrons de plus aucun homme lige du Roi de France contre lui, tant qu'il vivra, ni lui nos hommes liges, contre nous, tant que nous vivrons.

Après l'accomplissement de ces clauses, le comte de Leicester, tous les prisonniers et tous les otages des prisonniers, comme cela a été décidé, seront libérés de part et d'autre. Nous jurons de bonne foi que nous observerons cela et le Roi de France de même.

Pour que toutes les choses susdites demeurent fermes et stables, nous les confirmons par notre sceau. Fait entre Gaillonnet le Vaudreuil, l'an du Verbe incarné mil cent quatre-vingt-quinze.

Notes

8 Cette fête étant fixée au 6 décembre, les conventions du traité peuvent donc être datées du 5.

9 Exoldunum. Issoudun, Indre, ch.-l. arr.

10 Carrocium. Chârost, Cher, arr. Bourges, ch.-l. cant.

Du Moulin, Histoire générale de la Normandie, p. 480, indique à tort Châteauroux dans sa traduction.

11 Gisorcium. Gisors, Eure, arr. Les Andelys, ch.-l. cant.

12 Nielpha. Neaufles-Saint-Martin, Eure, arr. Les Andelys, cant. Gisors.

13 Velcassinum Normannum. Vexin normand.

14 Stephanus de Longo Campo. *Etienne de Longchamps (Eure, arr. Les Andelys, cant. Etrépany), seigneur normand, issu d'une famille attestée au XIe s. et éteinte à la fin du XIIIe. Il est plusieurs fois cité dans le Grand Rôle de l'Echiquier de Normandie de 1198 (éd. M.S.A.N., 2e série, t. 16, 1852, p. 49, 50b, 52, 67b), dans celui de 1203 (ibid., p. 100), dans Delisle, Cartulaire normand, en 1205 (n° 124) et en 1213 (n° 230 et 1109). Voir son sceau dans Douët d'Arcq, n° 2608. Après le traité, Richard, ayant repris une partie du Vexin normand, lui rendit le château de Longchamps, qu'il conserva jusqu'à sa reprise par Philippe-Auguste en 1202. Il assistait à l'Echiquier de 1214 et fut tué la même année à Bouvines. Bibliogr.: Charpillon, Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure..., t. II, Les Andelys, 1879, p. 448-449.*

15 Baldemont. Baudemont, Eure, arr. Les Andelys, cant. Ecos.

16 Hugo de Gornai. *Hugues IV de Gornay (-en-Bray, Seine-Maritime, arr. Dieppe, ch.-l. cant.), fils de Hugues III († 1180) et de Mélissandre de Coucy, époux de Julienne de Dammartin, ami proche de Richard Cœur-de-Lion, appartenait à une très ancienne maison remontant à Eudes, qui reçut son fiefde Gornay des mains de Rollon. Dans la suite du conflit franco-anglais, il prit parti pour Jean «Sans Terre» et, après confiscation de ses biens, ne dut son salut qu'à la fuite en Angleterre, où ses descendants subsistaient au XIXe siècle.*

Bibliogr. : Bunel, Joseph, continué par Tougard, Albert, Géographie du département de la Seine Inférieure, arr. de Neufchatel, Rouen, Cagniard, 1875, p. 156-159 ; Gurney, Daniel, The record of the

House of Gornay, compiled from original documents, 2 vol., Londres, Nichols, 1848-1858.17.Ricardus de Vernone. Richard II de Vernon appartient à l'illustre Maison de Vernon et Reviens, issue de Richard 1er, duc de Normandie. Il était fils de Guillaume II de Vernon et de Reviens († 1160) et de Lucie de Tancarville.

17 père de Richard III de Vernon, connétable de Normandie († ap. 1226) avec qui s'éteint la branche française de cette famille. *Bibliogr.: Charpillon, Dictionnaire..., p. 970-972 ; Meyer, Edmond, Hist. de la ville de Vernon, 2 vol., Les Andelys, Delcroix, 1874-76.*

18 Verno. Vernon, Eure, arr. Evreux, chef-lieu de canton.

19 Les actes d'échange et de renonciation dudit Richard sont cités par Léopold Delisle dans son Cartulaire normand (n° 33-34).

20 Robert, dit "fils de Perronnelle", comte de Leicester (Co-Hst, Angleterre) de 1190 à sa mort en 1204.

21 Paciacum. Pacy-sur-Eure, Eure, arr. Evreux, chef-lieu de canton.

22 Cette renonciation fit l'objet de plusieurs actes mentionnés par Léopold Delisle dans son Cartulaire normand (n° 36 à 41).

23 Novum-Mercatum. Neuf-Marché, Seine-Maritime, arr. Dieppe, cant. Gornay-en-Bray.

24 Gallionis. Gaillon, Eure, arr. Les Andelys, chef-lieu de canton.

25 Ivriacum. Ivry-la-Bataille, Eure, arr. Evreux, canton de Saint-André.

26 Nonencortem. Nonancourt, Eure, arr. Evreux, chef-lieu de canton.

27 Vallis-Rodolii. Le Vaudreuil, Eure, arr. Les Andelys, chef-lieu de canton.

28 Secana (Sequana). La Seine.

29 Euria. L'Eure.

30 Alvernia. L'Auvergne.

31 Craciacum. Graçay, Cher, arr. Bourges, chef-lieu de canton.

32 La Chastre. La Châtre, Indre, chef-lieu d'arrondissement.

33 Sanctus Chartier. Saint-Chartier, Indre, arr. et canton de La Châtre.

34 Castelletum. Le Châtelet, Cher, arr. et cant. Saint-Amand-Montrond.

Dom Brial, op. cit., p. 44, § 8, indique par erreur Châtillon-sur-Cher (Loir-et-Cher, arr. Blois, canton de Saint-Aignan).

35 Andreas de Calviniaco. André de Chauvigny (Vienne, arr. Montmorillon, chef-lieu de canton), surnommé Chauvigny «*Le Clop*» (c'est-à-dire *le boîteux*), seigneur de Montoiron, fils de Pierre-Hélie de Chauvigny, dont la famille tenait la prévôté héréditaire de Chauvigny pour le compte des Evêques de Poitiers, et de Haois de Chatellerault, la grand-tante de Richard Cœur-de-Lion. Il devint seigneur de Déols, Le Châtelet, La Châtre et Saint-Chartier en 1189 par son mariage avec Denise de Déols (1173-1207), fille et héritière de Raoul VII de Déols († 1176). Il porta son hommage à Philippe-Auguste en octobre 1199 (*Arch. nat., J 399 n°1*) après la mort de Richard. Assassiné après sa capture à la bataille de Mirebeau (1202) où il s'était allié avec Arthur de Bretagne contre Jean «*Sans-Terre*», il est devenu le héros d'une chanson de geste. Il était par ailleurs seigneur du fief de Bituresii, dont Jean «*Sans-Terre*» abandonne la suzeraineté au Roi de France en mai 1200 (*Cartulaire normand, n° 1063*).

La Chenaye-Desbois et Badier (Dictionnaire de la noblesse, t. 6, col. 819) le qualifient de "généralissime" des troupes de Philippe-Auguste en Terre Sainte ; c'est en effet l'un des héros de la troisième croisade. Bibliogr. : Hubert, Eugène, Le Bas-Berry, histoire et archéologie du dép. de l'Indre, Chateauroux et Déols, fasc. 1, Paris, 1930, p. 71-94; Meunier, J.-J., «*Les Maisons de Déols et de Chauvigny (952 - 1503)*»,

Vernon

Annexes

Revue de l'Académie du Centre, Châteauroux, 1965, p. 30-60 ; Europäische Stammtafeln, Band XIII, Marburg, 1990, Tafel 70; Douët d'Arcq, n° 1818.

36 Castellum Meillant. Châteaumeillant, Cher, arr. Saint-Amand-Montrond, chef-lieu de canton.

37 Odo de Dolis. Eudes de Déols († 1208), second fils d'Ebbe II (1141-1160), époux d'Agnès († 1220), reçut Châteaumeillant en 1160 puis le château de Boussac après la mort de son oncle Geoffroy de Preuilly. Le fief de Châteaumeillant était entré dans cette maison par le mariage du grand-père d'Eudes, Raoul VI de Déols (1099-1141), avec Beatrix "*Fenion*", héritière d'Alard Guillebaud, "*prince du château de Saint-Chartier*" et seigneur de Châteaumeillant († ap. 1122). Cette branche de la maison de Déols tombe en quenouille après la mort des fils d'Eudes, Raoul (ap. 1218) et Ebbe III (1256). Bibliogr. : Hubert, Eugène, Le Bas-Berry..., p. 57-67. Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § VIII, l'appelle Eudes de Dol.

38 Sellacum. Souillac, Lot, arr. Gourdon, chef-lieu de canton. Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § VIII, indique "*Sella*".

39 Raymond VI de Saint-Gilles, né le 27 octobre 1156, devint le 22^e comte de Toulouse en 1194, à la mort de son père, Raymond V. Il épouse en quatrième noces Jeanne d'Angleterre († 1199), soeur de Richard Coeur-de-Lion (12/11/1196), qui lui donne le futur Raymond VII le 20/07/1197. Il meurt le 22/09/1222. Bibliogr. : Genty, Roger, Les comtes de Toulouse: histoire et traditions, Ferrières, Ed. de Poliphile, 1987, p. 183-202.

40 Vicecomes Turanie. Raymond III († 12/06/1219), vicomte de Turenne, fils de Raymond II († 1191 devant Acre) et de Hélié de Castelnaud, époux de Hélié de Séverac. Bibliogr. : Europäische Stammtafeln, Band III (4), Tafel 766. Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § VIII, traduit, probablement par erreur de lecture: "*le comte de Turame*".

41 Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § VIII, indique par erreur: "*en la S. Michel dernière*".

42 Villanova super Cherum. Villeneuve-sur-Cher, Cher, arr. Bourges, canton de Chârost.

43 Comitatus Augi. Comté d'Eu (Seine-Maritime, arr. Dieppe, chef-lieu de canton).

44 La maison des comtes d'Eu, issue de Richard 1^{er}, duc de Normandie, tombe en quenouille après la mort d'Henri II, comte d'Eu, en Terre Sainte (1192 ou 1194) et de ses deux fils, Raoul et Gui (1222). Le comté passe alors entre les mains de sa fille Alix († 1246) qui épouse Raoul de Lusignan († 1214 ou 1218), frère de Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem. Bibliogr. : Estancelin, Louis, Histoire des comtes d'Eu, Rouen, impr. de Mogard père, 1828.

45 Albamarla. Le comté d'Aumale (Seine-Maritime, arr. Dieppe, chef-lieu de canton) était alors tenu par Baudouin de Béthune, seigneur de Choques, au nom de son épouse Havoise qui le tenait de son père Guillaume 1^{er}.

46 Arches. Arques-la-Bataille, Seine-Maritime, arr. Dieppe, canton d'Offranville.

47 Driencourt. Driencourt. Nom primitif de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime, arr. Dieppe, chef-lieu de canton), pour lequel on trouve aussi Drincourt, Lincourt, voire même Nicourt. Après la construction d'un nouveau château (*Novum castrum* ou *Novum castellum*) par Henri 1^{er} d'Angleterre en 1106, la place prend le nom qu'elle porte encore actuellement, même si le nom de Driencourt subsiste concurremment jusqu'au XVI^e siècle. Bibliogr. : Bunel, Joseph, continué par Tougard, Albert, Géographie du département de la Seine Inférieure, p. 78.

48 Belveir. Beauvoir-en-Lyons, Seine-Maritime, arr. Dieppe, canton d'Argueil.

49 Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § XII, indique par erreur: "*depuis la S.*

Michel."

50 Comes Petragore. Hélié V dit Talleyrand, comte de Périgord, fils et successeur de Boson III († 1166). Par son mariage en 1167 avec Mahaut de Turenne, il devint le beau-frère de Raymond III (cf. note 33). Opposant à Richard Coeur-de-Lion, il fut toujours le champion du Roi de France auquel il porta son hommage en 1204. Il mourut en Terre sainte en 1205. Bibliogr. : L'Art de vérifier les dates... par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, t. II, Paris, 1787, p. 377-378 ; Europäische Stammtafeln, Band III (4), Tafel 766.

51 Vicecomes Brocie. Bernard III de Brosse, vicomte de Brosse, beau-frère, par son mariage avec Almodis, d'Adhémar, comte d'Angoulême (cf. infra note 45); il fit serment d'allégeance à Philippe-Auguste en 1194. Bibliogr. : Brial, Michel-Jean-Joseph (Dom), Recueil des historiens des Gaules et de la France, XVII, p. 44, note i ; Europäische Stammtafeln, Band III (4), Tafel 818.

52 Comes Engolismensis. Adhémar, comte d'Angoulême († 16 juin 1202), fils de Guillaume VI Taillefer (1140-1179) et de Marguerite de Turenne († 1173), fille de Raymond 1^{er} de Turenne et par là, grand-tante de Raymond III (cf. note 33) et de Mahaut, comtesse de Périgord (cf. note 43). Il épousa en 1186 Alix de Courtenay († 1245), petite-fille, par son père, Pierre 1^{er} de Courtenay († 1183), de Louis VI le Gros, Roi de France (1108-1137), et qui lui donna Isabelle († 1246), femme de Jean «*Sans-Terre*». Bibliogr. : Europäische Stammtafeln, Band III (4), Tafel 818.

53 Fortunatus de Gorduno. Fortanié de Gourdon (Lot, ch.-l. arr.), issu d'une antique maison remontant à Aymeric, à qui Raymond 1^{er}, comte de Rouergue fit don de Gourdon par son testament en date du 06/09/961, fils de Guillaume de Gourdon, devint seigneur de Gourdon en 1195. En épousant en 1179 ou 1180, Aquilina, fille d'Aymar V, vicomte de Limoges (1148-1199) et petite-fille par sa mère, Sarah de Cornouailles († 1216) d'Henri 1^{er} «*Beauclerc*», il devint cousin germain d'Henri II Plantagenêt. Il mourut en 1197 en défendant Cazals (cf. infra note 47) et Peyrilles (cf. infra note 48), assiégés par Richard «*Coeur-de-Lion*». Son fils Bertrand lui succéda et tua, dit-on, Richard à Châlus (06/04/1199). Bibliogr. : Combarieu, Louis, et Cangardel, François, «*Gourdon et ses seigneurs du X^e au XIV^e s.*», Bulletin de la Société des études du Lot, t. 6 (1880), p. 141 et sq. ; Combarieu, Louis, Dictionnaire des communes du Lot, Cahors, A. Laytou, 1881, p. 104. Du Moulin, Gabriel, Histoire générale de Normandie, p. 481, § XIV, traduit par: "*Fortunat de Gorde*".

54 Caseaus. Cazals, Lot, arr. et cant. Cahors.

55 Perillac. Peyrilles, Lot, arr. Gourdon, cant. Saint-Germain-du-Belair.

56 Castelli novi Turonis. Tours, Indre-et-Loire, ch.-l.

57 Guillaume 1^{er} de Champagne, dit «*aux Blanches mains*», Archevêque de Reims (1176-1205).

58 Drogo de Melloto. Dreu de Mello (1130-1218), connétable de France en 1193.

59 Andeliacum. Les Andelys, Eure, chef-lieu d'arrondissement.

Vernon

Annexes

Luce DU HOMMET, Dame de Montbray ca 1190-
(fille de Richard II le Jeune DU HOMMET, Baron du Hommet et de Beaumont-le-Richard, né vers 1165 décédé vers 1200 Connétable d'Angleterre, Croisé avec Richard Coeur de Lion, et de Gillette de LA HAYE DU PUY, Héritière de la Haye-du-Puits et Varenguebec, née vers 1165 , décédée en 1192 (Neufmesnil,50250)
mariée avec
1) Richard III de VERNON-REVIERS, Seigneur de Néhou de Montmeliant et d'Auvers sur Oise 1180 (Parents : H Richard II de VERNON-REVIERS & F x JURE)
2) Guillaume de VERNON, Baron de Néhou , Baron de Néhou (Parents : H Richard de VERNON-REVIERS, Baron de Néhou & F Isabelle de TANCARVILLE)
Ses grands-parents maternels :
Richard de LA HAYE DU PUY, Baron de la Haye-du-Puits †1169 mariés (1152)
F Mathilde de VERNON, Dame de Vernon †1209

Richard II de Vernon^{3°} croisade
Seigneur de Vernon, Lord of Shipbrooke.
Son père était Guillaume de Vernon († 1174). Son grand-père était Richard de Reviers & Vernon († 1107) (CP IV, p771). Son oncle était Baudoin de Reviers († 1155), comte du Devon.
Richard III de Vernon (+ ~1226)
Connétable de Normandie.
Fils de Richard II.

Généalogie de Nicole de Reviers mariée à Pierre II Boudet de Crosville

Branche de Reviers & de Vernon

sources :
- Famille de Reviers – Vernon par Jacques Polonovski
- Famille de Hauteville : Généalogie des descendants de Tancrede : «La Normandie des Ducs aux Rois» X^e XII^e siècle par François Neveux (Professeur d'histoire du Moyen Age à l'université de Caen)
- De Tancarville : Héraldique & généalogie n° 141 par Edouard de Saint Phalle

Au début du 11^e siècle, on trouve :
? de Reviers. Il aurait eu trois fils et une fille : Richard, Adèle et :
- Baudouin marié à Alberède fille d'Osbern dont postérité Richard de Reviers et branche de Vernon qui suit (1)
ainsi que :

12

- Guillaume de la branche des Reviers, seigneurs d'Amfreville dont postérité qui va suivre (2).

1) Richard de Réviers baron de Néhou et Seigneur de Tiverton décédé en 1107. Richard de Reviers avait fondé l'église du château de Néhou, fondation située entre 100 et 1107. Cette fondation a été signée par Henri, Roi d'Angleterre, et Raoul, Evêque de Coutances. Henri 1^{er} avait donné à Richard les terres de Néhou qui avaient été prises par le duc Guillaume («*Le Conquérant*») en 1047 au Vicomte Néel de Saint-Sauveur, exilé. L'attribution de Néhou et des terres anglaises de Tiverton et de Plimpton à Richard de Réviers résultait sans doute de l'amitié qui le liait à Henri depuis 1090, avant qu'il soit Roi et au soutien qu'il lui apporta lorsque son frère Robert Courteheuse, revint de croisade. Richard avait des possessions en Angleterre. C'est lui qui fonda l'Abbaye Sainte-Marie de Montebourg, acte signé par le Roi Guillaume II. Ses fils Baudouin et Guillaume figurent sur cette charte.

Richard avait épousé Adelize Peverel, fille de Guillaume. Ce Guillaume aurait été un fils bâtard de Guillaume «*Le Conquérant*» !!! et d'Adeline de Lancastre, dame de Lodres et d'Ouvelay. Le manoir de Lodres, situé dans le Dorsetshire, fut donné à l'Abbaye de Montebourg par Richard de Reviers son fondateur (cartulaire De Montebourg n° 141). A la mort de Richard, son fils aîné Baudouin de Reviers fut favorisé par le Roi Henri 1^{er} qui lui donna le titre de Comte de Devon, avec les seigneuries d'Exeter et de l'île de Wight, titre qu'il transmit à sa descendance avec le nom anglicisé de Redvers.
Son second fils Guillaume, hérita de tous les fiefs normands de son père (excepté Sainte-Mère-L'Eglise), il fut seigneur de Néhou et de Varenguebec, et il prit le nom de Vernon du fief qu'il aurait tenu de ses ancêtres.

- Guillaume de Vernon Baron de Néhou avait épousé Béatrice, puis Lucie de Tancarville, dame de Saint-Florel, fille de Guillaume le Chambellan de Tancarville, aux environs de 1115 décédée avant 1165, dont :
- Richard 1^{er} de Vernon qui fut un seigneur peu recommandable. Il fut accusé de rançonner les marchands en voyage même s'ils étaient porteurs d'un sauf-conduit du Roi de France. Le Roi Louis VII «*Le Jeune*» vint à la fin de juillet 1152 assiéger Vernon pendant 15 jours pour le châtier, mais sans succès. Néanmoins, Vernon resta sous le contrôle du Roi jusqu'en 1154. Il avait épousé Isabelle (ou Elisabeth). Ils eurent plusieurs enfants dont :
- Guillaume II de Vernon, épousa Mathilde vers 1155, ils eurent :
- Jeanne de Vernon, qui épousa son cousin au 5^e degré Baudouin de Reviers. Ils seront les parents de Nicole de Reviers.

2) Le premier Guillaume de Reviers était vraisemblablement le sire de Reviers cité parmi les compagnons de Guillaume «*Le Conquérant*» à la bataille d'Hastings en 1066.
- le second Guillaume de Reviers Seigneur d'Amfreville et de la Beurrière
- A la génération suivante on trouve encore un Guillaume de Reviers qui est mort en 1154. Son épouse était peut-être de la famille d'Orglandes. Son fils :

Vernon

Annexes

- Richard de Réviers est connu pour ses démêlés avec le monastère de Saint-Père de Chartres : ayant sans doute refusé de reconnaître les droits des moines sur la portion de Gourbesville qu'ils détenaient depuis 1060, il tua le moine Girald. Puis, repentant alla demander pardon à l'Abbé Eudes (*Udo*) à qui il céda 4 acres supplémentaires de terres sur son propre terrain et une rente de 4 quartiers de blé par an. Il épousa Béatrice de Grentemesnil fille de Guillaume et d'Emme, et dont le grand-père Guillaume également était gendre de Robert de Hauteville *dit* «*Guiscard*» qu'il avait accompagné en Pouilles. Richard et Béatrice eurent au moins 6 enfants dont :

- Baudouin de Reviers qui épousa Jeanne de Vernon vers 1185, sa cousine au 4° degré. Ils eurent au moins quatre fils dont :

- Guillaume de Reviers seigneur d'Amfreville . Il était chevalier banneret à la bataille de Bouvines . Il est mort en 1252. Sa femme s'appelait Luce ou Lucie. Nicole de Reviers était sa fille.

Les grands-parents de Nicole de Reviers : Jeanne de Vernon et Baudouin de Reviers étaient cousins au 5° et 4° degré. Nous retrouvons ainsi la généalogie de Reviers et de Vernon.

Armes des Reviers : «*D'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1*»

Devise : «*Ardent et fidèle*».